

a été établie à New-Perth en 1892. Pendant l'hiver de 1892-93, et le printemps de 1893, neuf nouvelles fromageries ont été construites et équipées par des compagnies avec un capital-actions de cultivateurs. Le commissaire de l'industrie laitière a été autorisé à diriger ces fromageries au prix de 1¼ centin par livre de fromage, lorsque les cultivateurs portaient leur lait aux fromageries. Malheureusement une des fromageries fut détruite par un incendie avant qu'elle fut sous la surveillance du commissaire de l'industrie laitière. Les cultivateurs à qui appartenaient deux des anciennes fromageries demandèrent de recevoir les mêmes termes donnés aux propriétaires des nouvelles. Cela fut accordé et onze fromageries ont été en activité pendant l'été, sous la direction du service de l'industrie laitière du département. Les profits nets des ventes du fromage, après avoir déduit le coût de sa manufacture, doivent être payés aux cultivateurs qui ont fourni le lait. Il a été manufacturé pendant l'été de 1893 pour plus de \$45,806 de fromage, à part ce qui a été pris par les patrons des fromageries pour leur propre usage. La culture du blé-d'inde à fourrage pour la nourriture des animaux est devenue la pratique générale dans les sections où ces fromageries sont établies. Nombre de petits champs ont été semés de seigle d'hiver pour nourrir les animaux au commencement de l'été.

516. Le tableau sommaire suivant des affaires à Murray Harbour North, pendant l'été 1893, donne une idée de ce qui s'est fait dans les autres stations laitières où du fromage a été manufacturé :—

La fromagerie a été en activité du 19 juin au 13 octobre.

Le lait a été fourni par 157 patrons.

La quantité de lait reçue a été de 476,527 livres.

La quantité de fromage manufacturé a été de 44,363 livres.

La quantité de lait requise pour manufacturer une livre de fromage a été de 10.74 livres.

Le prix net moyen du fromage a été de 10.56 centins par livre.

La valeur nette du lait aux patrons a été de 73.218 centins par 100 livres.

En somme, le mouvement en faveur de l'industrie laitière dans les provinces maritimes a eu déjà pour résultat de rapporter un revenu plus considérable aux cultivateurs et leur a donné une nouvelle espérance pour ce que l'agriculture leur réserve dans cette partie du Canada.

517. Dans la province du Manitoba, les fromageries ont été visitées par un fabricant de fromage qui est un expert du corps d'officiers du commissaire de l'industrie laitière, et de qui les patrons ont reçu des leçons et des avis concernant cette industrie. Le département de l'Agriculture a en cela répondu à la demande de l'Association des laitiers de la province du Manitoba.